

La Charte du BRPG

1 – Toute adhésion au club entraîne l'acceptation des statuts, du règlement intérieur des Enfants de Guer et de la présente charte. Son non-respect pourra faire l'objet d'une sanction décidée par le bureau de section.

2 – Tout coureur dispose d'un mois à compter de la première séance pour adhérer au club en bonne et due forme (fiche d'adhésion complète, règlement de 45€,). Dès la première séance, le coureur (ou ses représentants légaux) signe une décharge de responsabilité.

3 - Tout adhérent au club partage l'objectif commun de pratiquer la course à pied ou la marche nordique dans une ambiance conviviale et la bonne humeur. Le club est ouvert à tous à partir de 16 ans révolus pour la course à pied et à partir de 18 ans révolus pour la marche nordique.

4 – Les horaires et lieux d'entraînements sont fixés par le bureau de section. Les informations sont diffusées aux adhérents par courriel et via la page Facebook du club (<https://www.facebook.com/brpgguer/>).

5 - Le Brocéliande Running Pays de Guer est laïc et apolitique. Propagande politique et prosélytisme religieux sont bannis des activités du club.

6 - Tout adhérent au club fait vivre les valeurs de respect, de fair-play et d'entraide lors des entraînements et des courses auxquels il participe. Son comportement doit donner une bonne image du club en toutes circonstances.

7 - Lors des courses, l'adhérent s'inscrira sous le nom de club « BRP GUER ». Il enverra ensuite ses résultats à l'adresse courriel brpgguer@gmail.com.

8 – Tout adhérent s'engage à assurer sa propre sécurité lors des activités :

- Matériel adapté : lampe frontale et vêtements réfléchissants si besoin, tenue et chaussures adaptées aux conditions climatiques et de terrain, eau et nourriture ...**
- Règles de sécurité : Respect du code de la route, gestion de l'effort, prise de risque maîtrisée.**

9 – Tout adhérent participe à la vie du club dans la mesure de ses possibilités et peut être force de proposition : toutes les idées de sorties, de courses, d'animations ... sont les bienvenues.

10 – Tout adhérent autorise le club à diffuser des photos ou vidéos sur tous supports le représentant, dans le respect de la dignité de chacun.

La Notice du BRPG

Le Brocéliande Running Pays de Guer est la section Course des Enfants de Guer. Il propose des entraînements à la course à pied et à la marche nordique.

Les séances sont adaptées à tous les niveaux, même débutants complets.

A compter de la première séance à laquelle vous participez, vous disposez d'un mois pour adhérer au club en bonne et due forme pour pouvoir poursuivre les séances.

Inscription à partir de 16 ans.

Montant de la cotisation : 45 €

o Entraînements Course à Pied : mardi et jeudi à 19h30 (Guer ou Saint-Malo-de-Beignon).

o Entraînements Marche Nordique : Lundi à 13h45, mercredi à 8h45 et samedi à 9h (Guer).

Votre dossier d'inscription doit comporter les éléments suivants :

- Le bulletin d'adhésion rempli et signé.
- La décharge de responsabilité signée
- Votre règlement : Un chèque de 45 € à l'ordre des « Enfants de Guer – Section Course ».

Votre dossier complet est à remettre à l'un des membres du bureau de section lors d'un entraînement.

Fait à _____ Le _____
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »